

COMMUNE DE RETTEL Séance du Conseil Municipal du 16 juillet 2024

Département
de la Moselle

Nombre de conseillers élus : 15

Arrondissement
de Thionville

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents ou
représentés : 13

Le 16 juillet 2024, à 19h30, les membres du conseil municipal de la Commune de RETTEL, convoqués le 11 juillet 2024, se sont réunis à la Mairie de RETTEL, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Sous la présidence de Monsieur Rémi SCHWENCK, Maire

Présents :

**MM. SCHWENCK, LOGNON, HANDRICK, GIGLIOTTI, VERCELLINO, GUININ, CURCIC
Mmes BOCK, LONG, BRUDERMANN, ORTH, MERSCH-DICOP**

Absent(es) excusé(es) :

M. KEILMANN qui a donné procuration à Mme ORTH

Absent(es) : MM. WUTTKE, ADAMY

Mme BEGUE Elodie, Secrétaire de Mairie, a été désignée secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, les points, ci-après, à l'ordre du jour, ont été débattus :

- *Vente d'un terrain à SARL CENGIZ au lieu-dit « Kleine Gemeindeteile »*
- *Projet de préau pour la cour de l'école maternelle*
- *Divers*

Monsieur le Maire a décidé d'enlever de l'ordre du jour le point concernant la vente du terrain à SARL CENGIZ. Il sera reporté à une date ultérieure.

657. Projet de préau pour la cour de l'école maternelle

Le Maire rappelle à l'assemblée, qu'à l'issue du conseil municipal du 27 juin 2024 et à la demande de M. GIGLIOTTI, il a été décidé de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal la question de la réalisation d'un préau.

M. GIGLIOTTI présente au conseil municipal une pétition rassemblant 162 signatures en faveur de la construction d'un préau pour la cour de l'école maternelle.

Le conseil municipal prend acte de la pétition.

Le Maire rappelle, qu'en l'état actuel, un tel projet n'est pas prévu au budget 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- sollicite la Commission des Travaux pour établir un cahier des charges (surface, matériaux, besoins des enseignants...)
- demande, sur la base dudit cahier des charges, que lui soit présenté plusieurs offres chiffrées
- sollicite la Commission des Travaux de contacter plusieurs lycées techniques aux fins d'une éventuelle participation.

Vote pour : 14

Abstentions : /

Vote contre : /

M. GIGLIOTTI a présenté la pétition avec le nombre de signatures recueillies et l'a remise en mains propres à Rémi SCHWENCK, Maire de Rettel. 95 % des personnes contactées ont signé la pétition. M. GIGLIOTTI les en remercie.

**Pour copie conforme
À Rettel, le 17/07/2024
Le Maire**